

<http://lipietz.net/L-Europe-citoyenne-c-est-par-ou>

Ressortissants italiens bloqués à la frontière française

:

# L'Europe citoyenne, c'est par où ?

- Député européen (Verts, France) - Grandes batailles -



Publication date: mercredi 6 décembre 2000

---

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

---

GROUPE DES VERTS/ALE AU PARLEMENT EUROPEEN- Délégation Française

## COMMUNIQUE DE PRESSE

À la veille du Sommet européen de Nice, le ministère de l'Intérieur français a fait montre de toute la considération qu'il porte aux citoyens européens.

En empêchant le passage de plusieurs centaines de militants italiens venus participer aux manifestations pacifiques qui se tiennent à l'occasion du Sommet européen de Nice, les forces de l'ordre françaises et italiennes contreviennent à l'accord de Schengen qui assure la libre-circulation des personnes. Refusant la proposition des militants italiens qui offraient de se laisser fouiller et de décliner leur identité en échange de leur passage, rejetant la demande insistante des différentes instances des Verts de leur laisser la voie libre, le ministre de l'Intérieur illustre parfaitement l'attitude plus générale des États européens à l'égard de la demande qui s'exprime dans les rues de Nice.

Nos chefs d'État et de Gouvernement préfèrent ainsi se perdre dans des négociations stériles plutôt que d'écouter les citoyens venus de toute l'Europe manifester leur désir d'une Europe dépassant l'ornière technocratique et libérale dans laquelle elle s'embourbe.

La Charte des Droits Fondamentaux de l'Union européenne qui doit être proclamée demain précise dans son article 45 que "Tout citoyen ou citoyenne de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres". Comment croire en la volonté réelle des États de faire de ce texte un élément fondateur d'une Europe des citoyens s'ils refusent au moment même où ils le proclament son application concrète ?

Nous demandons donc instamment aux autorités françaises et italiennes de respecter les droits de leurs ressortissants en matière de liberté de circulation et de manifestation lorsque, comme c'est le cas ici, l'ordre et la sécurité publique ne sont pas remis en cause. Nous exprimons notre solidarité avec les militants italiens injustement privés de leurs droits les plus élémentaires.

Des rues de Nice,

[Danielle AUROI, Alima BOUMEDIENE, Hélène FLAUTRE, Gérard ONESTA, Alain LIPIETZ, Député-e-s au Parlement européen.](#)

---

Voir la [présentation](#) de la situation.